



Derrière les mots

Depuis des mois, on n'entend plus que cela : les finances de la commune vont mal, il n'y a plus d'argent, on ne peut plus investir...

Ce discours de lamentations permet de détourner l'attention de la gestion actuelle des fonds publics.

Et pourtant, cette municipalité fait des choix. Un exemple, s'additionnant à d'autres,

Achat de terrain à l'Hoirie :

> Un prix d'achat 20 % supérieur au prix du marché :
+ 150 000 €

> Rétrocession à ces mêmes propriétaires de 1400m² de terrain sur le périmètre de la ZAC avec classement de ce terrain en zone constructible. Grâce à la municipalité, ces personnes possèdent désormais un terrain dont le prix est passé de 50 € le m² à plus de 200 €. Multiplication par 4.

> Participation financière à la construction de la clôture

> Raccordement gratuit aux réseaux

> Prise en charge des frais d'actes par la commune

Ces propriétaires peuvent dire « Merci monsieur le Maire ! »

Mais ce précédent facilitera-t-il les prochaines négociations foncières et diminuera-t-il le coût du foncier à Voreppe ?

Mais les finances publiques disent-elles merci à monsieur le Maire ?

L'intérêt général doit-il dire aussi merci à monsieur le Maire ?

NON

Et vous ?

Le groupe Voreppe Avenir <http://VoreppeAvenir.fr>

En finir avec le tabou de la sécurité

La sécurité est-elle un gros mot ? A en lire ou écouter certains, on pourrait le penser. Pourtant, il suffit d'avoir vécu un jour le traumatisme d'une agression, d'un vol ou de la dégradation d'un bien pour prendre conscience que le premier des droits du citoyen c'est de pouvoir vivre en toute sécurité.

Les statistiques de la délinquance sur Voreppe ne sont pas alarmantes, et restent même stables par rapport aux années précédentes. La Gendarmerie fait un bon travail sur la commune. Pour gagner en efficacité, nous avons demandé la création d'une Compagnie sur le Voironnais, parce que la délinquance ne se soucie pas des découpages administratifs.

Il ne faut pourtant pas baisser la garde. Les agressions et les actes de vandalisme commis dernièrement sur la commune nous ramènent à ce devoir de réalité. Les dégradations sur les biens publics sont, elles aussi, intolérables...et ont un coût pour la collectivité.

L'apport de la vidéoprotection à Voreppe est un signal clair que nous adressons sur notre volonté de préserver et de garantir votre sécurité et votre tranquillité. Nous avons fait le choix de consacrer cette année une somme de 100 000 euros dans un dispositif pérenne qui permette de prévenir les atteintes aux biens et aux personnes, mais aussi d'identifier et de poursuivre les auteurs d'infractions plutôt que de dépenser, comme par le passé, plusieurs milliers d'euros chaque année, parfois en pure perte, pour réparer ce qui a été détruit ou dégradé.

La vidéoprotection n'est pas liberticide : sa mise en œuvre se fera dans le respect de la protection des libertés individuelles, et en concertation avec les habitants et les commerçants.

Avec le renforcement de la présence de la Police Municipale et l'introduction de la vidéoprotection, nous prônons la tolérance zéro pour tout acte de délinquance, quel qu'il soit.

Pour Voreppe 2014, les élus de la majorité municipale.